

Programmes de subvention ProKilowatt de Topten



Hélène Rochat, avril 2021

Topten

- Topten est la plateforme aux meilleurs produits. Topten offre des listes de produits pour les catégories de produits B2B et B2C avec les meilleurs produits.
- Tous les produits figurant sur Topten sont des produits finis (aucunes installations).
- Les listes de produits sont considérées comme la base de nombreux programmes de subvention.
- Si le produit est répertorié sur Topten, le produit peut être subventionné



Programme de subvention pour appareils professionnels

Programme de subvention pour appareils professionnels

- Programme de subvention pour appareils professionnels avec prise (réfrigérateurs pour supermarchés, équipements de restauration...).
- Les appareils de froid commercial pour refroidissement centralisé seront aussi bientôt répertoriés sur Topten.



Catégorie de produit	Subvention sans Corona en CHF	Subvention avec Corona en CHF
Armoires à boissons fraîches	100	130
Bahuts à glace	75	98
Bahuts universels et de congélation	300	390
Bahuts réfrigérés	300	390
Vitrines réfrigérées	385	500
Vitrines réfrigérées de comptoir	240	300
Congélateurs moyens avec portes vitrées	750	975
Grands congélateurs avec portes vitrées	1000	1300
Distributeurs automatiques réfrigérés	100	130
Réfrigérateurs - sous plan	60	78
Armoires réfrigérées - 1 porte	80	104
Armoires réfrigérées - 2 portes	100	130
Congélateurs - sous plan	200	260
Armoires congélateur - 1 porte	175	228
Armoires congélateur - 2 portes	275	358
Réfrigérateurs - congélateurs	150	195
Minibars	40	52
Réfrigérateurs pour médicaments	100	130
Sèche-linge professionnels	2000	2600
Machines à café professionnelles	60	78

Programme de subvention pour appareils professionnels

- Date de début du programme : 1er janvier 2021.
- Durée du programme : 3 ans ou jusqu'à épuisement des fonds.
- Subventions disponibles : 1 050 000 CHF.
- Parmi les catégories de produits subventionnés, tous les produits répertoriés sur Topten peuvent bénéficier de subventions.
- La mesure Corona s'applique jusqu'à la fin de 2021. Les subventions sont 30 % plus élevées.
- Le nombre maximum d'investissements par demandeur est de 300 000 CHF et le temps d'amortissement doit être plus de 4 ans.

Comment soumettre ma candidature ?

- 3 documents doivent être soumis lors de la demande :
 1. Formulaire de demande : Fichier Excel à remplir et à soumettre en format Excel.
 2. Factures pour l'équipement : Facture de l'équipement avec le prix et le nom du modèle
 3. Facture à Topten avec la subvention. La facture est automatiquement générée dans le formulaire Excel.
- Formulaire de demande et autres informations sur www.topten.ch/commercial

Topten-Immo

Topten-Immo

- Programme de subvention pour les appareils ménagers, avec le nouveau label énergétique
- Action pour les machines à laver, les lave-vaisselle, les réfrigérateurs, les congélateurs. Les laveuses-sécheuses et les sèche-linge ne sont pas éligibles.
- Subvention par appareil : 70 CHF (lave-linge pour les buanderie collectives : 250 CHF)
- Subventions disponibles : 2,6 millions de francs
- Il n'y a pas de subvention maximale par demandeur
- Durée de 3 ans : de mars 2021 à février 2024 ou jusqu'à épuisement du budget.
- Zone d'éligibilité : Toute la Suisse (Liechtenstein exclu)

Publics cibles

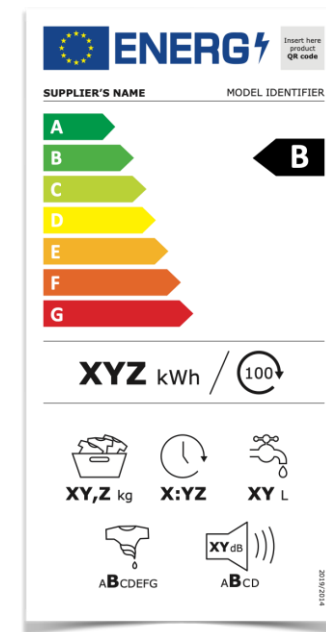
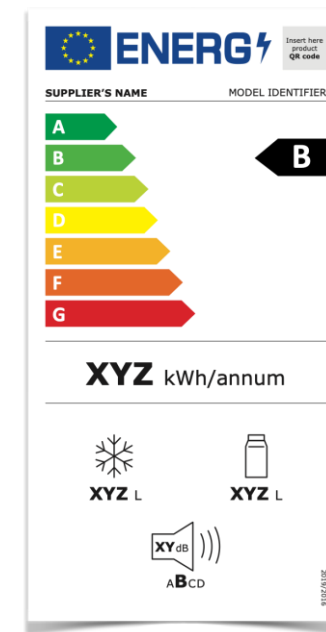
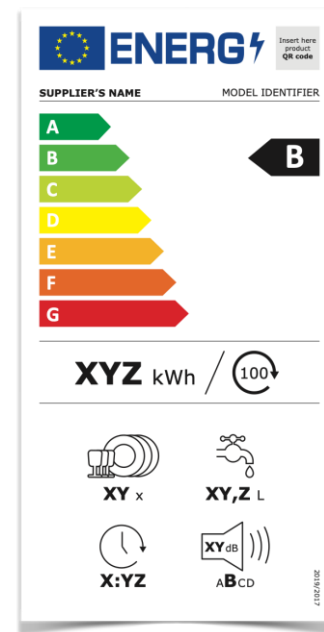
- Propriétaires immobiliers, coopératives de logement et gérances
- Indirectement : les locataires

Contribution à la résolution du dilemme propriétaire-locataire

Nouvelles étiquettes énergétiques et critères de sélection

Seuls les appareils portant un nouveau label énergétique sont subventionnés

Catégorie de produits	Classes subventionnées
Réfrigérateur	A - D
Congélateur	A - D
Lave-vaisselle	A - B
Lave-linge < 8kg	A - D
Lave-linge ≥ 8 kg	A – B
Lave-linge pour buanderie collective < 8kg	A – D
Lave-linge pour buanderie collective ≥ 8kg	A – B



Comment soumettre ma candidature ?

- 3 documents doivent être soumis lors de la demande :
 1. Formulaire de demande : Fichier Excel à remplir et à soumettre en format Excel.
 2. Factures pour l'équipement : Facture de l'équipement avec le prix et le nom du modèle
 3. Facture à Topten avec la subvention. La facture est automatiquement générée dans le formulaire Excel.
- Formulaire de demande et autres informations sur www.topten.ch/immo

Efficacité énergétique dans le commerce de détail

Effacité énergétique dans le commerce de détail

- Programme de subvention pour les appareils ménagers qui portent la nouvelle étiquette énergétique à partir du 01.03.2021.
- Catégories de produits prises en charge : Lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs. Les laveuses-sécheuses et les séchoirs à linge combinés ne sont pas concernés.
- Durée du programme : 3 ans. Du 03/01/2021 au 02/29/2024 ou jusqu'à épuisement des fonds.
- Subventions disponibles pour la distribution : 2,7 millions de CHF
- Subvention par appareil : 70 CHF (250 CHF pour les lave-linge pour buanderie collective)
- Plus d'informations sur www.topten.ch/bonus

Partenariat avec le commerce de détail

- Topten travaille avec des partenaires pour la mise en œuvre du programme. Ces derniers sont les grands magasins suisses en ligne.
 - Le client reçoit la subvention lors de l'achat de l'appareil.
 - Les partenaires peuvent offrir le produit à un prix inférieur à celui des concurrents.
 - Le partenaire facture périodiquement Topten.
- Le premier partenaire de mise en œuvre fera bientôt la publicité du programme sur son site web.

Contact

Hélène Rochat

Helene.rochat@topten.ch

+41 44 362 92 38